

95, 82 av. J. C.

fondateur et interprète l'illustre Quintus Mucius Scævola (consul en 659, † en 672 : V, p. 486, 333; VI, p. 59), dont la famille possédait, comme par droit d'héritage, la science de la jurisprudence, et le grand pontificat. Ses *dix-huit livres sur le droit civil*¹, renfermaient toute la matière du droit positif; on y trouvait les textes de la loi, les *préjugés* et les *autorités* puisés, soit dans les plus anciens recueils, soit dans la tradition orale. Rédigés avec toute l'exactitude et tout le soin possible, ils servirent de base et de modèle aux systèmes postérieurs. Un autre livre de Scævola, sur les définitions (*περι ὁρων*) enfanta les *manuels* et les *résumés* venus après lui [*de regulis juris*]. Les progrès de la science du droit n'avaient, on le comprend, rien de commun au fond avec l'hellénisme. Pourtant la connaissance des méthodes doctrinales et philosophiques de la Grèce contribua indubitablement à l'édification systématique de la jurisprudence: ne voyons-nous pas l'influence grecque percer jusque dans le titre du dernier des écrits de Scævola? Rappelons ici d'ailleurs ce que nous avons dit plus haut (p. 57): les préceptes du Portique réagirent puissamment aussi sur la jurisprudence romaine externe.

L'art.

L'art n'offre rien dont on puisse se féliciter beaucoup. La curiosité des dilettantes est partout en progrès, dans l'architecture, la sculpture et la peinture, mais l'habileté pratique des Romains recule plus qu'elle n'avance. Durant les séjours qu'ils font en Grèce, ils prêtent aux œuvres artistiques une attention chaque jour plus grande, et, sous ce rapport, le passage des Syllaniens dans l'Asie-Mineure fera époque (670-674). Les connaisseurs se multiplient aussi en Italie. On a recherché d'abord les petites œuvres d'argent et de bronze: mais voici qu'au commencement du siècle, on court après les statues et même après les tableaux des artistes grecs. Le premier tableau qui ait été

¹ [*Jus civile primum constituit generatim in libros decem et octo redigendo, dit Pomponius.*]

exposé publiquement dans Rome fut le Bacchus d'*Aristide*¹, que Lucius Mummius retira de l'encan du butin de Corinthe, lorsqu'il eût vu le roi Attale en offrir 6,000 deniers (4,746 *thal.* = 6,435 fr.).

Le faste gagne dans les constructions. On fait usage du marbre d'au-delà des mers, du *Cipollin* de l'*Hymette*: quant aux carrières italiennes, elles ne sont point encore exploitées. Un *portique* superbe, merveille admirée jusque sous les empereurs, et que Quintus Métellus le Macédonique (consul en 644) avait élevé sur le champ de Mars, enferma le premier temple de marbre bâti à Rome²: des constructions pareilles suivirent, l'une sur le Capitole, œuvre de Scipion Nasica (consul en 646), l'autre sur la place du Cirque, œuvre de Gnaeus Octavius (consul en 626)³. La première maison particulière où l'on ait vu des colonnes de marbre était la maison bâtie par l'orateur Lucius Crassus († 663)⁴, sur le Palatin (p. 35). Malheureusement les Romains achetaient et pillaient mieux qu'ils ne savaient créer: quel plus éloquent témoignage de leur pauvreté architecturale, que de les voir enlever et transporter déjà les colonnes des antiques temples de la Grèce, et décorer le Capitole, comme le fit Sylla, avec celles enlevées au sanctuaire de Jupiter, à Athènes? Que si l'époque produit quelques œuvres originales, encore sortent-elles des mains des artistes étrangers: ceux qu'on répute, et ils sont peu nombreux, sont tous, sans en excepter un seul, des Grecs d'Italie, ou de la Grèce propre, ayant élu domicile à Rome. Citons l'architecte *Hermodore*, de Salamine

143 av. J.-C.

138.

128.

91.

¹ [L'un des plus fameux peintres grecs. Il était de Thèbes et florissait au IV^e siècle. — Plin. *Hist. nat.* 35, 36, 49, 35, 40, 41.]

² [Le temple de Jupiter et Junon, portant sur l'entablement le groupe fameux des cavaliers de Lysippe. Le portique fut remanié par Auguste. V. Patercul. 1, 11. On en retrouve les fragments à la *Pescheria Vecchia*.]

³ [Le Portique *corinthien*, ainsi appelé à *capitulis œneis columnarum* (Plin. *Hist. nat.* 34, 5).]

⁴ [Il y avait six colonnes de marbre de l'*Hymette*, de 12 pieds de haut (Plin. *l. c.* 36, 3).]

143 av. J.-C.

en Chypre, le restaurateur des ports de Rome : il édifia aussi pour le compte de Quintus Métellus (consul en 614), et à l'intérieur du portique dont il vient d'être parlé, le temple de *Jupiter stator* : il construisit pour *Decimus Brutus* (consul en 616) le temple de Mars, du Cirque Flaminius¹. Citons aussi le sculpteur *Pasitèle* (vers 665), natif de la grande Grèce, auteur des statues des dieux, en ivoire, pour les temples de Rome² : le peintre et philosophe *Métrodore*, d'Athènes, qui prit à l'entreprise les peintures destinées au triomphe de Paul Emile (587)³.

167.

Les monnaies du VII^e siècle, comparées à celles du VI^e, offrent une plus grande variété de types : mais sous le rapport du coin elles sont en décadence bien plutôt qu'en progrès.

Restent la musique et la danse. Elles aussi, elles avaient émigré de Grèce à Rome, à titre d'accessoires rehaussant le luxe décoratif. Non que ces arts étrangers fussent nouveaux dans la capitale : de toute antiquité la flûte et les danses étrusques avaient officiellement figuré dans les fêtes : les affranchis et les citoyens des basses classes du peuple en faisaient même métier. Ce qui était une nouveauté, c'était de voir les danses et la musique grecques devenir l'accompagnement régulier des banquets des nobles personnages : c'était de voir tenir école ouverte de danse, où, pour emprunter les paroles d'une *invective* de Scipion Emilien, « plus de cinq cents jeunes garçons et » jeunes filles, la lie du peuple, pêle-mêle avec les » enfants des hauts dignitaires, recevaient les leçons d'un » maître de ballets, dansant au son indécent des *crotales*, » chantant des chants non moins méprisables, et tenant » en main les instruments à corde maudits dont usaient » les Grecs ! »⁴ Qu'un consulaire et grand-pontife, que

¹ [Le temple de *Brutus Gallæcus* (Plin. l. c. 36, 5).]

² [Plin. l. c. 35, 12.]

³ [Plin. l. c. 35, 11, 40. Les Athéniens l'avaient envoyé comme leur meilleur artiste.]

⁴ [Scipion entre dans des détails d'une crudité toute catonienne et

133 av. J.-C.

Publius Scævola (consul en 621), s'agitât sur l'arène, et reçut et lança la balle, au moment même où il tranchait les questions de droit les plus embrouillées, c'était peu de chose encore ! Mais que les jeunes nobles de Rome se produisissent devant le peuple, dans les jeux donnés par Sylla, et y fissent assaut comme *jockeys*, le mal était grand et nouveau ! Un jour, le gouvernement voulut intervenir : en 639, les censeurs proscrivirent tous les instruments de musique, à l'exception de ceux indigènes. Mais Rome n'était point Sparte, et ces vaines prohibitions ne firent que mettre dans son jour la faiblesse du pouvoir, loin qu'il tentât de leur assurer sanction par des moyens persistants et sévères de coaction !

115.

Jetons un dernier regard sur l'ensemble du tableau. De la mort d'Ennius au commencement de l'ère cicéronienne, la littérature et l'art en Italie, si on les compare avec ce qu'ils furent durant la période précédente, descendent certainement la pente d'une décadence inféconde. Dans la littérature, les genres nobles, épopée, tragédie, histoire, sont morts ou languissent. Seules les branches secondaires florissent encore, traduction et imitation de la pièce à intrigue, farce, œuvres familières en vers ou en prose. Là, sur ce dernier terrain, au milieu des rafales rugissantes de la révolution, nous rencontrons les deux plus grands talents de l'époque, Gaius Gracchus et Gaius Lucilius ; ils dépassent de la tête la foule des autres écrivains, tous plus ou moins modestes, absolument comme dans une

presque intraduisible. Voici le fragment, tiré de Macrobe (*Saturn.* 11, 10) : *Docentur præstigias inhonestas, cum cinædulis et sambuca psalterioque eunt in ludum histrionum, discunt cantare quæ majores nostri ingenuis probro ducier voluerunt. Eunt, inquam, in ludum saltatorium inter cinædos virgines puerique ingenui. Hæc cum mihi quisquam narrabat, non poteram animum inducere, ea liberos suos homines nobiles docere. Sed cum ductus sum in ludum saltatorium, plus medius fidius in eo ludo vidi pueris virginibusque quingentis ; in his unum, quod me reipublicæ maxime misertum est, puerum bullatum, petitoris filium, non minorem annis duodecim, cum crotalis saltare, quam saltationem impudicus servulus honeste saltare non posset (Oratio contra legem judicariam, Tib. Gracchi).*

récente époque de la littérature française, Courier et Béranger dominant la multitude des nullités ambitieuses qui les entourent. Dans les arts plastiques et du dessin, les facultés productives de Rome, toujours médiocres, dorment aujourd'hui complètement inertes. Mais les goûts littéraires et artistiques, purement passifs, sont en plein progrès; et de même que les Épigones politiques se contentent au VII^e siècle de recueillir et d'utiliser l'héritage légué par leurs pères, de même ils se font assidus spectateurs au théâtre, aiment les lettres, sont connaisseurs en choses d'art, et par dessus tout collectionnent. De telles tendances ont leur avantage d'ailleurs : elles mènent aux études érudites. Dans la jurisprudence, dans la philologie grammaticale et réelle, nous constatons un effort indépendant, intelligent. Les sciences se fondent à Rome : malheureusement si leur œuvre commence dans les temps que nous venons de parcourir, à la même date aussi correspondent les premiers et pauvres débuts, les premières imitations de la poétique de serre chaude, annonçant l'avènement précoce de l'*alexandrinisme* romain. Dans toutes les productions du siècle, on admire le poli, la correction, la méthode, choses inconnues au siècle antérieur; et ce n'était point sans raison que les lettrés et les dilettantes du jour tenaient en dédain leurs grossiers prédécesseurs. Mais tout en riant et se moquant de leurs essais inachevés ou informes, il fallait bien, à ceux mêmes qui comptaient parmi les plus habiles maîtres nouveaux, se faire tout bas l'aveu que le printemps de la nation avait fini. Peut-être alors arriva-t-il à plus d'un de sentir se glisser comme un regret dans les replis silencieux de sa pensée; peut-être eût-il voulu recommencer, lui aussi, les aimables erreurs des jeunes temps!

LIVRE CINQUIÈME

FONDATION DE LA MONARCHIE MILITAIRE